

### 13 - Délégation de Service Public - Gestion du Casino - Société STTM - Rapport 2015

**M. l'Adjoint MORTON, Rapporteur :** La Ville de Besançon a confié la gestion et l'exploitation du Casino de Besançon à la Société Touristique et Thermale de la Mouillère, via un contrat de Délégation de Service Public. En respect des dispositions légales, le délégataire soumet au Conseil Municipal le compte rendu de ses activités au titre de l'année écoulée.

#### 1. Les principales caractéristiques du contrat de Délégation de Service Public

Objet de la délégation	La Collectivité confie au délégataire l'exploitation du Casino dans son ensemble (salles de jeux, restaurant, bar, spectacles) ainsi que l'entretien, la maintenance et le renouvellement des équipements et matériels nécessaires à l'exploitation des activités.
Date de signature de la convention	24 juin 2009 Date d'effet : 22 juillet 2009
Durée de la convention	12 ans dont le point de départ effectif est la date de l'obtention de la nouvelle autorisation de jeux, soit le 19 novembre 2009.
Caractéristiques générales	<p>Le contrat de délégation est composé, conformément à la loi du 15 juin 1907 et l'arrêté du 9 mai 1997 relatif à la réglementation des jeux dans les Casinos, d'un cahier des charges d'exploitation et d'un bail d'occupation des lieux.</p> <p>Le délégataire exploite les activités à ses frais et risques.</p> <p>Les obligations du contrat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- jeux : le délégataire exploite les salles de jeux sous réserve de l'autorisation ministérielle accordée.</li> <li>- restaurant : le délégataire exploite le restaurant bar touristique et sa terrasse.</li> <li>- activité de spectacles : le délégataire s'engage à réaliser au moins 100 événements dont des soirées musicales ou des dîners-concerts ou des dîners à thème</li> <li>- soutien à des actions touristiques : le délégataire apporte son soutien financier à un programme d'action culturelle défini avec la Collectivité</li> <li>- communication : le délégataire met en œuvre une stratégie de communication visant à conforter et développer son attractivité</li> <li>- travaux et entretien : le délégataire assure à ses frais le nettoyage et l'entretien courant du Casino, la Collectivité s'engageant par ailleurs à assumer les grosses réparations.</li> </ul>
Dénomination sociale du délégataire	STTM Société Touristique et Thermale de la Mouillère. Filiale du groupe Barrière jusqu'au 31 octobre 2015, puis du groupe JOA.
Dirigeant	M. Amine TADLAOUI-OUAFI - Directeur

Jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2015, la STTM était une filiale de la Société CASIN'HOLD, elle-même filiale du groupe BARRIERE. La Société CASIN'HOLD a cédé l'intégralité des parts de la STTM à la Société MOLIFLOR (Groupe JOA), à date de réalisation du 1<sup>er</sup> novembre 2015.

Le Conseil Municipal du 17 septembre 2015 s'est prononcé en faveur de ce changement d'actionnariat.

## 2. Analyse de la qualité du service

La STTM offre aux clients du Casino de Besançon un parc de 130 machines à sous et 8 postes de roulette anglaise électronique, ainsi que plusieurs jeux de table (black-jack, boule..).

La STTM propose également à ses clients deux espaces bars : Le Tourbillon et le Red Sun Club, et un restaurant «le Grand Café». Ces trois espaces proposent également un panel varié d'animations tout au long de l'année.

Trois indicateurs mesurent la fréquentation :

	<b>2015</b> <b>Entrées-couverts</b>	<b>2014</b> <b>Entrées-couverts</b>	<b>Evolution en %</b>
Machines à sous	161 839	157 121	+ 3 %
Jeux de table	16 112	17 928	- 10 %
Restaurant	28 067	31 684	- 11 %

Au-delà de la fréquentation, la qualité de service est également mesurée au Casino par des contrôles internes au groupe Barrière : visites mystères, enquêtes-surprise. Les résultats obtenus permettent d'identifier des points forts et les points faibles pour les améliorer. Par la démarche qualité «As de l'accueil», tous les membres du personnel sont formés et sensibilisés à la réception et l'accueil du client.

### Les jeux

Après 7 années de baisse consécutive, le produit brut des jeux (PBJ) est en hausse au niveau national. En 2015, les 201 Casinos français ont en effet enregistré une hausse de 2,8 % du PBJ par rapport à 2014. Ce résultat est notamment lié à la reprise de la fréquentation, à l'ouverture de 4 nouveaux Casinos (Beaulieu-sur-Mer, Vannes, Cransac et Lac du Der), contre une seule fermeture (Grasse) et au développement des jeux de table sous forme électronique.

Sur le secteur bisontin entre 2014 et 2015, le PBJ affiche une hausse de 3,1 %, soit 0,3 % de plus que la moyenne nationale. Tout comme au niveau national, la croissance est tirée par la roulette anglaise électronique qui représente 50 % de l'activité des jeux de table. Les machines à sous attirent l'essentiel de la clientèle du Casino puisqu'elles représentent 90 % du PBJ en 2015.

Les tables de roulette anglaise installées au cœur de la salle apportent un relais de croissance bienvenu pour le développement futur de l'établissement. De nombreuses actions commerciales ciblées proposent au public de venir découvrir le Casino à travers des animations, soirées à thème et karaokés...

La STTM et le Groupe Barrière (puis le groupe JOA) poursuivent l'action menée au plan national pour «un jeu responsable» : par la formation de leur personnel (repérer des addictions, respecter les mesures d'interdictions de jeux) et par la sensibilisation de la clientèle (affichage, dispositif spécifique aux jeunes joueurs de poker, limitation volontaire d'accès).

### Restauration

Le restaurant «Le Grand Café» offre une capacité de 120 couverts en salle, complétée par une terrasse de 80 couverts en été. Le Grand Café bénéficie d'une image forte à Besançon. Il accueille une clientèle d'affaires à déjeuner et propose des tarifs étudiés pour les séminaires. En soirée, la clientèle est plus urbaine, et s'y ajoutent les joueurs du Casino. Le Grand Café contribue pour une grande partie aux animations organisées par le Casino au travers des nombreuses soirées qui ont lieu toute l'année : diners-spectacles, soirées dansantes, nouvel an, karaoké, cabarets, soirées gastronomiques...

Les difficultés de stationnement aux alentours du restaurant sont fréquemment rapportées par les clients et expliquent majoritairement la baisse de fréquentation enregistrée en 2015. La clientèle d'affaires du déjeuner, désirant aller vite, préfère trouver un lieu d'accès plus aisé.

Les deux bars offrent à la clientèle des horaires adaptés : ainsi, le bar «Tourbillon», situé au cœur des machines à sous, est ouvert 365 jours/an de 11 h à 3 h du matin. Il a une capacité de 40 places et il est doté d'un écran plasma pour diffuser les événements sportifs ou les clips musicaux. Le groupe JOA, nouveau propriétaire, rebaptise le restaurant au nom du groupe et affiche une ferme volonté de lui redonner toute sa place parmi les bonnes tables de la ville. Il entend aussi utiliser davantage le restaurant comme «porte d'entrée» à l'offre du Casino.

Pour les clients qui viennent profiter des soirées musicales, le bar «Red Sun Club» est ouvert de 22 h à 4 h du matin les vendredis et samedis lors d'animations musicales et de soirées à thème. C'est un lieu polyvalent qui sert également de salle de séminaire en journée, de salle de restaurant privative en soirée, ou de salle de concert. Le groupe JOA envisage à moyen terme de moderniser la décoration de cette salle.

### **Communication, animation**

En 2015, le programme du Casino a été imprimé à 70 000 exemplaires au lieu de 30 000, ce qui a permis une diffusion sur une zone plus large, allant de la Suisse à la Bourgogne. En 2015, au titre des animations internes et externes, ce sont 215 K€ qui ont été dépensés par le Casino, dont 130 797 € pour les frais liés à la programmation de spectacles, concerts et soirées cabaret.

Le Groupe JOA, devenu propriétaire de la STTM au 1<sup>er</sup> novembre 2015, a engagé une politique de fidélisation de la clientèle autour de sa carte club. L'ensemble des activités sont concernées, jeux bien sûr, mais aussi consommations et restauration. Avec les points cumulés, les clients peuvent acheter des jetons de jeu, diminuer jusqu'à - 50 % leur note dans les restaurants du Groupe ou bien encore faire des achats dans la vitrine club.

Le nouveau propriétaire compte poursuivre et intensifier la programmation musicale et les animations, mais aussi donner un nouveau développement à la salle «Le Red Sun» qui peut être utilisée aussi bien pour des séminaires/réunions que pour des soirées ou des événements.

## **3. Les conditions d'exécution du service public**

### **3.1 - Le personnel**

Au 31 octobre 2015, 66 personnes étaient employées au Casino de Besançon. S'y ajoutent des musiciens recrutés en emploi intermittent pour les animations musicales du week-end.

Le personnel permanent se compose de 14 cadres, 1 agent de maîtrise et 51 employés, soit 64 CDI, 1 CDD et 1 contrat d'apprentissage.

### **3.2 - Tarifs et horaires**

Les salles de jeux sont ouvertes de 11 h à 3 h du matin pour les machines à sous (4 h les vendredis, samedis et veilles de jours fériés), et à partir de 21 h pour les jeux de tables.

Le restaurant «Le Grand Café» est ouvert tous les jours sauf le 24 décembre selon les horaires suivants :

- hiver 12 h / 14 h et 19 h 30 / 22 h (22 h 30 les vendredis et samedis)
- été : 12 h / 14 h et 19 h 30 / 22 h 30 (23 h les vendredis et samedis).

### **3.3 - Soutien à des actions touristiques et culturelles**

En respect des dispositions du contrat de DSP, le Casino de Besançon apporte son soutien à certaines structures et manifestations touristiques et culturelles. La participation du Casino, calculée selon les modalités du contrat de Délégation de Service Public, s'est élevée à 75 K€ en 2015. Pour la première année, ce montant atteint le minimum contractuel prévu au contrat de DSP compte tenu de la situation financière dégradée du Casino en N-1. L'amélioration de la situation financière en 2015 entraînera un niveau plus élevé de soutien l'an prochain.

Le Casino reste également un sponsor de clubs sportifs locaux et d'associations à caractère caritatif.

### **3.4 - Attestations, rapport technique**

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée par le Ministère de l'Intérieur le 27 octobre 2014 pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2014.

En respect des dispositions du contrat, la STTM a transmis l'ensemble des documents prévus par la convention de Délégation de Service Public.

L'établissement respecte strictement la réglementation des jeux dépendant du Ministère de l'Intérieur (en particulier les textes relatifs au blanchiment) et les normes de sécurité exigées par les textes relatifs aux établissements recevant du public (ERP).

Dispositif d'abus de prévention des jeux : le Casino s'engage à assurer que les clients ne subissent pas de conséquences dommageables dues à un excès de la pratique du jeu. En 2015, le Casino a signé 28 contrats de « limitation volontaire d'accès » et 147 personnes ont bénéficié de la protection interne du Casino.

Le Casino de Besançon est certifié ISO 14001 (préoccupations environnementales) depuis le 12 décembre 2011. L'une des opérations phare de 2015 a été la participation à la semaine du développement durable.

## **4. Les comptes de la délégation**

### **4.1 - Situation financière 2015**

La Société Touristique et Thermale de la Mouillère est une société par actions simplifiées au capital de 612 K€. Elle était filiale de Casin'hold SAS, elle-même filiale du Groupe Lucien Barrière SAS, jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2015, date à laquelle l'activité et l'intégralité de l'actionnariat ont été reprises par la Société MOLIFLOR (Groupe JOA).

La STTM a arrêté ses comptes annuels au 31 octobre 2015.

Les états financiers 2014-2015 sont certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes.

Le total du bilan s'établit à 3 003 K€. Le résultat net 2015 est un bénéfice de 731,87 K€.

Chiffres clés STTM :

En K€	Exercice 2015	Exercice 2014	Var. en K€	Var. en %
Résultat net	+ 732	- 388,4	+ 1 120,4	-
Chiffre d'affaires	6 769	6 650	+ 119	+ 1,78 %
Fonds propres	1 026	294	+ 732	-
Trésorerie nette	1 051	221	830	-

*Rappel : les postes du bilan sont une «photographie» à un instant donné, ici au 31/10/2015.*

Les éléments financiers de l'année 2015 marquent une nette amélioration par rapport à ceux des années précédentes. Le très bon résultat de l'année 2015 en est la cause. Ce niveau de résultat n'avait pas été atteint depuis plusieurs années. La plupart des indicateurs de gestion et financiers s'en trouvent fortement améliorés également.

La forte hausse du résultat net entre 2014 et 2015 s'explique essentiellement par trois éléments : le retour à la croissance de l'activité (le PBJ augmente de + 3,1 %), la baisse du prélèvement (décret n° 2015-669 du 15 juin 2015 : le ratio prélèvement sur PBJ passe de 51,6 % à 50,5 %), et un effort significatif sur la masse salariale, aboutissement d'une réorganisation structurelle initiée depuis 2 ans.

#### Bilan

Les postes d'actif (patrimoine/créances/trésorerie) et de passifs (fonds propres/dettes) traduisent l'activité normale de la STTM. La Société n'est pas endettée.

La STTM a réalisé 304 K€ d'investissements sur le site en 2015, dont 257 K€ consacrés aux jeux : acquisition de machines à sous et des matériels correspondants. La valeur nette des biens de retour du service délégué, intégrée à l'actif de la STTM, s'établit à 442 K€.

#### Résultat

Le total des produits d'exploitation s'établit à 7 220 K€, le total des charges à 6 489 K€, ce qui conduit à un bénéfice net de 731 K€.

Le chiffre d'affaires de 6 769 K€ en 2015 est issu du produit des jeux (5 809 K€, en hausse de 5,2 % par rapport à 2014), de la restauration (919 K€, en baisse de 17,1 %) et de produits divers (41 K€). Les produits intègrent également des dégrèvements fiscaux issus du mécénat, et quelques revenus financiers et exceptionnels, peu significatifs.

Malgré sa forte baisse (- 26 %), la masse salariale reste le principal poste de charges avec 3 086 K€, soit 48 % du total des charges d'exploitation. L'importance essentielle de l'accueil, de la qualité de service, des animations impose des effectifs permanents et de qualité. Les autres postes de charges importants dans la composition du résultat sont les dépenses de publicité et communication (365 K€), les frais d'entretien (195 K€), les fluides (137 K€), l'achat d'alimentation et boissons (375 K€), la redevance Ville et les contributions touristiques et culturelles prévues au contrat (495 K€).

#### **4.2 - Liens financiers et juridiques avec la Ville de Besançon**

Le Conseil Municipal de la Ville de Besançon a été sollicité trois fois en 2015 : pour le changement d'actionariat, pour le constat d'une participation à l'effort culturel et touristique ramené à son minima, soit 75 K€ du fait de l'application des dispositions financières du contrat, et pour le rapport d'activité 2014.

Il n'y a pas eu d'avenant au contrat en 2015.

Les liens financiers entre la Ville de Besançon et le délégataire sont les suivants :

En recettes :

- produits bruts des jeux
- autres recettes (redevance).

En K€	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012
Prélèvement communal	1 141,3	1 102,8	1 166,8	1 294,2
Reversement de l'Etat	390,5	363,5	389,3	438,1
Sous-total produits brut des jeux	1 531,8	1 466,3	1 556,1	1 732,3
Redevance (fixe + variable)	420,8	418,3	424,3	457,9
Total recettes directes Ville	1 952,6	1 884,6	1 980,4	2 190,2

Conséquence du retour à la croissance en 2015, après des baisses consécutives depuis 2009, la redevance versée à la Ville et les recettes indirectes issues des produits des jeux au titre de 2015 sont également en hausse.

Les montants ont été calculés conformément aux dispositions prévues par la convention.

Le «compte de prélèvement» a été utilisé en respect des dispositions légales applicables et de la convention de délégation. Il présente au 31 octobre 2015 un solde de 52,7 K€, destiné à des travaux ou des remboursements d'emprunts pour travaux.

En dépenses :

La Ville de Besançon a remboursé à la STTM un abattement fiscal de 41,6 K€ en 2015.

**Conclusion**

La qualité du service et des prestations rendues est appréciée. Les conditions d'exécution du contrat sont respectées. Sur le plan financier, la reprise détectée fin 2014 s'est confirmée en 2015 et les efforts structurels du Casino ont porté leurs fruits.

**Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte du présent rapport relatif à la gestion et l'exploitation du Casino de Besançon par la Société Touristique et Thermale de la Mouillère, dans le cadre de la Délégation de Service Public confiée par la Ville de Besançon à cette société.

**«M. LE MAIRE :** Y a-t-il des questions ? Je n'en vois pas».

Après en avoir délibéré, sur avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et sur avis favorable (1 abstention) de la Commission de Contrôle Financier, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport d'activité 2015.

*Récépissé préfectoral du 16 novembre 2016.*